



Un grand industriel français

Contexte :

Pour accroître son efficacité opérationnelle et répondre aux nouvelles exigences du marché, cet industriel s'est lancé progressivement dans des activités de e-business. Dans ce cadre et sous certaines conditions juridiques, fiscales et informatiques, ses documents commerciaux, et plus particulièrement des documents comptables comme la facture ou la commande, sont dématérialisés et remplacés par des écrits électroniques. Ces écrits ayant la même valeur, au regard de la loi, que leurs équivalents sur support papier la question de leur conservation est stratégique. Leur archivage électronique doit donc être considéré avec soin, tant sur le fond que sur la forme. Devant cette problématique le client a demandé l'étude des besoins d'archivage électronique générés par ses initiatives e-business. Les résultats de cette analyse devant servir par la suite à l'instruction du scénario d'archivage pour son activité e-business.

Réalisation :

- l'étude s'est particulièrement axée sur l'archivage des factures électroniques, tout en procédant à un état des lieux concernant les autres activités de l'e-business ;
- mise au point de questionnaires et conduite d'interviews avec les unités concernées par les projets de e-business (en particulier, dans les domaines juridique et fiscal, finance et comptabilité, achats, informatique, prestataires externes de e-business, archivage) ;
- analyse de l'existant afin d'évaluer l'état des lieux pour l'archivage des différents documents dématérialisés (factures et autres documents e-business). Cette analyse a permis au client de connaître ses forces et faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces auxquelles il était exposé ;
- analyse des besoins exprimés par les personnes interviewées et des besoins complémentaires identifiés par les consultants. Pour chaque catégorie de documents dématérialisés (factures et autres documents e-business) les besoins ont été classés selon les services d'archivage attendus (archivage courant et archivage à valeur probante des factures, archivage des documents e-business autres que la facture et archivage dans un contexte de conformité par rapport aux lois relatives à la transparence financière, Sarbanes-Oxley en particulier) ;
- expression des recommandations et définition du plan d'actions afin de permettre au client d'initier les premières réalisations d'archivage électronique des données e-business.